

Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif (convention cadre PTP)

REGLEMENTATION ET ORGANISATION DES STAGES

I. LEXIQUE

Dans les textes qui suivent, il faut comprendre :

Etablissement scolaire : le CPEPSB

Coordonnateur de stage : enseignant du CPEPSB

Tuteur : membre du personnel de l'institution qui accueille l'étudiant stagiaire et qui le guide pendant le stage (personne de référence)

II. LIEU DE STAGE

Avec l'accord du coordonnateur de stage, l'étudiant est libre

- d'orienter ses stages dans un créneau professionnel déterminé
- de choisir un lieu de stage qui correspond à ses préoccupations.

Cependant, étant donné la polyvalence de la formation, la diversité des stages s'impose afin de sensibiliser l'étudiant à d'autres réalités. Nous vous demandons dès lors de vous confronter à 3 populations bien distinctes durant l'ensemble de votre cursus scolaire.

III. DUREE DU STAGE

L'étudiant doit effectuer un minimum de :

- **200 périodes (*) pour l'UF4 « stage d'immersion »**

Les étudiants travaillant dans le secteur pourront valoriser leur activité professionnelle tout en développant un projet conforme aux prescrits de la section.

** : 1 période = 50 minutes*

IV. SUIVI DU STAGE

Votre coordonnateur sera amené à prendre contact avec votre tuteur de stage (personne de référence), afin de juger de la faisabilité de votre projet.

Les suivis individuels se feront à la demande d'une des parties (étudiants, coordonnateur ou tuteur).

Votre tuteur recevra au moins une fois la visite du coordonnateur. La présence de l'étudiant n'est pas obligatoire mais souhaitable et peut se révéler très constructive.

V. PLANING DE STAGE 2011 - 2012

- Les étudiants sont tenus de remettre leur(s) **projet(s)** de stage(s) *à leur coordonnateur, le plus rapidement possible.*
- La **convention** de stage, dûment complétée par les trois parties et précisant les dates du stage, sera rentrée *au secrétariat, au plus tard le 20/01/2012.*
- Le **stage** doit impérativement se dérouler :
 - **Pour l'UF4, stage d'immersion : du 23.01.2012 au 10.05.2012**
- **Le rapport de stage** de l'étudiant, ainsi que son exemplaire de convention dont la partie **évaluation** aura été complétée par l'institution d'accueil sera rentré *auprès du maître de stage, au plus tard le 10/05/2012.* L'étudiant prendra le soin d'avertir *son coordonnateur* du dépôt.
- Lors de la remise de son rapport et évaluation, l'étudiant pourra réclamer une attestation datée de dépôt de ces documents.

!!! RAPPEL !!!

1. La convention ne peut être finalisée que lorsque le **projet a été accepté** par le coordonnateur.
2. Aucun étudiant ne peut effectuer un stage sous le couvert de la section "Bachelier en éducation spécialisée" sans :
 - ◆ satisfaire aux conditions de capitalisation ;
 - ◆ être inscrit administrativement dans l'unité de formation : "Stage";
 - ◆ avoir rentré, 1 **exemplaire complet et 3 fois les feuilles 4 et 5** complétés, auprès du secrétariat, pour signature par la Direction ;
 - ◆ avoir dûment complété le document d'analyse de risques qui accompagne la présente convention.
Remarque : Il est indispensable que cette analyse de risques soit complétée afin que le service interne de prévention de la Province détermine les examens médicaux à passer et/ou les vaccins à effectuer et autorise l'étudiant à effectuer son stage.
Sans cette autorisation le stage ne pourra être effectué.
3. **Aucun stage ne peut être entamé tant que la convention** dûment complétée n'est pas déposée au secrétariat et **validée par la Direction**. Dans le cas contraire, les heures prestées ne seront ni couvertes par l'assurance de l'école, ni comptabilisées pour votre stage.
4. L'exemplaire **complet, signé**, de la « réglementation et organisation des stages » (convention comprise) doit **absolument** être transmise à l'**institution d'accueil** (votre tuteur). Les feuilles 4 et 5 sont destinées à votre coordonnateur, au secrétariat et à vous-même.
5. La convention doit impérativement être accompagnée d'un **horaire de prestations**, et ce, dès son dépôt au secrétariat.

VI. PROJET DE STAGE

Les objectifs de ce projet sont de :

- vous inciter à **vous informer** sur la population que vous désirez aborder ;
- **prendre contact** avec l'institution dans laquelle vous comptez vous intégrer ;
- **anticiper le déroulement** de votre stage, sa programmation, même provisoire.

Pour cela, nous vous demandons :

- **de situer l'institution** (coordonnées complètes et exactes) ;
- **de cerner les objectifs et les référentiels théoriques** qui orientent son travail (aspect pédagogique, aspect psychologique, aspect philosophique et aspect sociologique) ;
- de vous munir des coordonnées (nom, fonction, numéro de tél) **d'une personne de référence**, de préférence votre futur tuteur, mais aussi de son supérieur hiérarchique ;
- de bien **vous documenter sur la population accueillie**, ses caractéristiques intellectuelles, affectives, motrices, socioculturelles, médicales,... et de nous les présenter de façon condensée en ayant soin de faire le lien entre ces caractéristiques et les besoins psycho-socio-éducatifs de ces bénéficiaires.
- de **cibler le(s) type(s) d'activités d'accompagnement psycho-éducatif réalisable(s)** en adéquation avec les besoins des bénéficiaires ;

Vous nous décrirez dès lors,

- ce qui est déjà mis en place ;
- dans quelle mesure et comment vous allez vous y intégrer ;
- ce que vous comptez personnellement mettre en œuvre, en accord avec l'équipe éducative.

Mais attention, *le détail du matériel d'un bricolage, les règles d'un jeu ou d'un sport, les ingrédients d'une recette, la visite guidée d'une exposition,...* ne nous intéressent pas en soi. Ce qui est important, c'est **pourquoi** on choisit **telle ou telle activité, quels en seront les apports éducatifs, psychologiques, relationnels,...** **quelles sont les manières d'y arriver, pourquoi et en quoi, ce que vous avez choisi de mettre en œuvre est opportun pour combler l'un et/ou l'autre besoin de ce genre de bénéficiaire d'aide éducative ?**

Souvenez-vous que vous êtes éducateur (trice) et non animateur (trice). L'animation, quelle qu'elle soit, n'est pour vous qu'un outil pour atteindre des objectifs supérieurs d'épanouissement aussi complet que possible des personnes qui vous sont confiées.

- de **prendre du recul**.
En sciences humaines, vous n'irez pas loin si :
 - *vous n'êtes pas capables d'établir une distance relationnelle suffisante par rapport aux bénéficiaires ou aux événements ;*
 - *vous n'êtes pas capables de porter un regard critique et constructif sur les faits qui vous seront énoncés ;*
 - *vous n'essayez pas de vous comprendre vous-même (de manière également critique et constructive) avant d'aborder la personnalité d'autrui.*

Pour cela, ayez soin d'énoncer objectivement vos atouts qui vous incitent à envisager votre stage sous les meilleurs auspices, mais également vos limites, vos craintes, vos points faibles, ... qui laissent présager de difficultés à faire face à certaines situations et qui vous engageront à redoubler d'efforts et de vigilance.

N'oubliez pas, non plus, qu'un éducateur travaille bien souvent en équipes pluridisciplinaires.

Aucune de vos réponses ne sera prise en considération si elle n'est pas solidement argumentée.

Pour rappel, ce projet sera pris en considération dans la cotation de votre UF stage. Votre coordonnateur doit donc toujours être en possession de l'original corrigé, gardez-en une copie !!!

Bon travail !

VII. CONVENTION DE STAGE



**CENTRE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE DU BORINAGE**
Route de Valenciennes, 58 – 7301 HORNU
Tél. : 065/76.76.18 ou 76.76.19 FAX : 065/76.76.09
<http://www.cpepsb.be> <http://www.lesite.be>



CONVENTION DE STAGE

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE
EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF (convention cadre PTP)**

Entre l'Etablissement scolaire: CENTRE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE DU BORINAGE
Route de Valenciennes 58 - 7301 HORNU
représenté par Monsieur A. BLONDEAU,
Directeur,

Entre l'Institution (lieu de stages):.....
.....
.....
représentée par.....
.....
Tuteur : Tél :

Et le stagiaire: M..... NOM:..... PRENOM.....
Adresse:.....
.....
.....

Date de début de prestations : Date de fin :

**Lorsque vous débutez votre stage n'oubliez pas de remettre au professeur
coordonnateur l'horaire de prestation ainsi que toute modification d'horaire.**

L'établissement scolaire délègue au professeur coordonnateur de stage
M le rôle de correspondant de stage.
Il est convenu que le stagiaire effectuera ses séquences d'application dans l'institution
en respectant les règles reprises aux articles ci-après:

Article 1. - les candidats sont tenus d'assister aux cours théoriques prévus à l'horaire
par l'établissement scolaire
L'étudiant sera tenu de tout mettre en œuvre afin de mener à bien le projet
de stage rédigé en accord avec son coordonnateur et ayant obtenu
l'assentiment du conseil pédagogique d'atteindre les objectifs de stages
fixés par l'établissement scolaire .

Article 2 - L'établissement scolaire s'engage à suivre l'évolution du stagiaire pendant la période de stage pratique. A cet effet, des contacts, visites et entretiens seront organisés entre le tuteur en institution, le coordonnateur de l'établissement scolaire et le stagiaire afin d'établir notamment les objectifs de départ et le bilan de fin de stage.

Article 3 - L'institution s'engage pour sa part, à tout mettre en œuvre pour aider l'étudiant à découvrir les aspects principaux de la profession et du monde du travail dans son secteur d'activité, et à atteindre les objectifs de stages fixés par l'établissement scolaire.

L'étudiant sera autorisé à assister aux réunions d'équipe. A l'issue de sa période pratique, le stagiaire sera amené à rédiger un rapport de stages.

Le tuteur s'engage à lui apporter son aide. Un rapport d'évaluation dressé par le tuteur est communiqué à l'établissement scolaire. Ce rapport devra être complété avec le soin habituel pour le dernier jour de l'UF au plus tard.

Article 4 - Le stagiaire s'engage à:

- avoir un comportement correct ;
- respecter le matériel mis à disposition ainsi que les horaires de travail ;
- avertir immédiatement l'Institution et l'Etablissement scolaire en cas d'absence et de fournir un justificatif écrit ;
- respecter la discipline de l'Institution.

Article 5 - Il peut être mis fin à la présente convention, d'une manière concertée entre les parties. En cas de problème, l'institution est invitée à prendre contact avec l'Etablissement scolaire le plus rapidement possible.

Article 6 - Au cours du stage, les étudiants stagiaires ne pourront prétendre à aucune rémunération et seront couverts par l'assurance de l'Etablissement scolaire.

Article 7 - Cette convention est remplie en 4 exemplaires dont 1 pour chacune des parties, l'Etablissement scolaire, l'Institution, le stagiaire et le coordonnateur.

Fait à HORNU, le

Pour l'Institution, Le stagiaire, Le coordonnateur de stage, Pour l'Etablissement scolaire,

Le Directeur,

A. BLONDEAU.

VIII. OBJECTIFS DE STAGE

A. OBJECTIFS GENERAUX A L'ENSEMBLE DES STAGES DE LA FORMATION

Au terme de sa formation, l'étudiant obtiendra un titre de bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif. Ceci suppose la maîtrise d'un certain nombre de connaissances théoriques, mais aussi d'aptitudes et d'attitudes.

Outre le solide équilibre affectif personnel dont il doit être doté, un éducateur de ce niveau doit être capable de:

- d'établir des relations humaines valables (entrer en contact; s'intéresser à la personne en temps que telle, pour ce qu'elle est, pour ce qu'elle aime,...et non pas seulement pour ce qu'on voudrait qu'elle soit,...) ;
- cerner les besoins des personnes et apporter des réponses appropriées. Ceci suppose de préparer et établir en équipe un projet éducatif à partir de choix réfléchis et de le mener à bien par un travail continu ;
- tout mettre en œuvre pour avoir une action éducative positive, si petite soit-elle, sur les personnes dont il s'occupe, ne rechignant pas pour cela à investir sa propre personnalité dans ses relations à l'autre ;
- maîtriser et organiser l'espace-temps, qu'il s'agisse de la préparation soignée d'activités adaptées à leur public, ou de faire face à l'incertitude et à l'imprévisible ;
- gérer les incidents de la vie quotidienne (hygiène, santé, motivation, violence, conflits, entretien,...) ;
- comprendre les informations spécialisées. S'exprimer correctement par écrit et oralement pour bien transmettre ses messages, avoir un dialogue pertinent et compréhensible, rédiger des rapports. Il doit être à même d'argumenter suffisamment et explicitement les actions qu'il entreprend ;
- connaître et comprendre les dispositions légales et réglementaires qui régissent l'exercice de sa profession, le fonctionnement des institutions ou services où il travaille ;
- tenir compte et appliquer les principales règles de gestion pour concrétiser ses projets éducatifs tout en respectant l'équilibre de son lieu de travail .

Les stages doivent donc permettre à l'étudiant d'être confronté à ces différents aspects de sa future profession.

Pour faciliter son travail, il est demandé au stagiaire, en accord avec l'équipe éducative, de porter une attention plus particulière à au moins une des personnes dont il s'occupera, de cerner ses besoins prioritaires, de se fixer des objectifs hiérarchisés et de tout mettre en œuvre pour les mener progressivement à terme dans les meilleures conditions.

B. OBJECTIFS SPECIFIQUE AU STAGE D'IMMERSSION

En particulier, cette unité de formation permettra à l'étudiant de développer ses capacités à :

- ◆ observer ;
- ◆ questionner sa pratique ;
- ◆ faire rapport de son expérience professionnelle ;
- ◆ situer son intervention dans un contexte.

Et pour cela il sera capable :

- ◆ de présenter l'institution dans laquelle il effectue un stage :
 - ◆ décrire les spécificités du service ;
 - ◆ réaliser une synthèse personnelle du projet pédagogique de l'institution ;
 - ◆ identifier les caractéristiques du public cible ;
- ◆ de participer aux activités socio-éducatives du service et de relever les objectifs y afférant et les adaptations mises en place en fonction du contexte et des ressources ;
- ◆ de décrire des situations vécues en tant qu'éducateur spécialisé ;
- ◆ de s'initier à un processus d'interrogation et de questionnement par rapport aux situations vécues :
 - ◆ accepter et reconnaître les limites du travail de l'éducateur spécialisé par rapport aux demandes des personnes ;
 - ◆ mettre en place des démarches pour vérifier la compréhension de la demande ;
 - ◆ formuler des hypothèses quant aux demandes et aux comportements des personnes ;
 - ◆ prendre en considération les personnes dans leur globalité ;
- ◆ de réfléchir à la place de l'affectif dans les situations professionnelles pour :
 - ◆ établir une distance professionnelle ;
 - ◆ poser les limites entre sphère professionnelle et privée ;
- ◆ de développer des relations authentiques et constructives avec les personnes dans la vie quotidienne :
 - ◆ relever des ressources et des compétences potentielles chez les personnes accompagnées ;
 - ◆ décoder les messages verbaux et non-verbaux ;
 - ◆ reconnaître l'autre en tant que sujet ;
- ◆ de développer sa capacité à communiquer :
 - ◆ évaluer sa capacité à entrer en relation ;
 - ◆ développer l'écoute active (empathie et congruence) ;
 - ◆ accepter des situations de tension et de conflit ;
- ◆ de percevoir et d'admettre que des opinions, des représentations, des convictions influencent son mode de pensée et son action ;
- ◆ de communiquer ses doutes et ses questionnements au sein d'une équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ de s'interroger sur la cohérence entre le projet éducatif et le travail socio-éducatif du service ;
- ◆ de communiquer de façon claire, oralement et par écrit, ses observations, ses réflexions et ses demandes ;
- ◆ d'interpeller et de se laisser interpeller par d'autres :
 - ◆ questionner les pratiques d'autrui ;
 - ◆ questionner ses pratiques ;
 - ◆ écouter les différents points de vue ;
 - ◆ accepter les interpellations sur ses pratiques ;
 - ◆ relier les pratiques aux théories ;
- ◆ de s'interroger sur son identité professionnelle :
 - ◆ confronter son projet personnel aux pratiques de l'institution ;
 - ◆ s'interroger sur la légitimité de ses actes et ses interventions, en situant son questionnement dans une dimension éthique et en respectant les règles de base de la déontologie professionnelle ;
- ◆ de s'auto-évaluer de manière à mettre en évidence les acquis, les compétences professionnelles et les points faibles ;
- ◆ de témoigner de gestes et d'accompagnements spécifiques et de confronter ses représentations du public accompagné ;
- ◆ de mettre en œuvre des démarches de recherche d'informations.

IX. RAPPORT DE STAGE

L'étudiant doit rédiger autant de rapports qu'il y a de lieux de stage.

Référez-vous toujours aux objectifs généraux et spécifiques précités dans ce document.

Ces rapports doivent comprendre :

a. Une partie théorique :

Basez-vous sur votre projet de stage et approfondissez-le ;

- description de l'institution, son fonctionnement, son rythme de vie, ses objectifs,... ;
- les caractéristiques et besoins de la population ;
- les moyens mis en œuvre pour tenter de combler ces besoins ;
- description du rôle de l'éducateur dans l'Institution choisie, le situer dans l'ensemble de l'équipe éducative.

b. Une partie pratique:

Ayez toujours à l'esprit de faire le lien avec votre projet de départ. Quels ont été les avatars du projet ? Qu'est-il devenu ? A-t-il été modifié ? Pourquoi ? Comment ?

b 1. Pendant toute la durée du stage, l'étudiant doit tenir un journalier spécifiant:

- l'essentiel de ses activités,
- les problèmes rencontrés ou les faits marquants de la journée en distinguant bien les faits objectifs de leurs interprétations,
- sa perception de la résonance affective de ces derniers sur :
 - les résidents,
 - les membres de l'équipe éducative,
 - lui-même,
- sa propre position lors de la gestion de ces événements,
- son point de vue sur l'opportunité de la distance relationnelle adoptée entre les parties lors de ces événements.

b 2. Analyse de cas: (au moins une)

Comme précisé dans les objectifs généraux, vous choisissez, en accord et avec le soutien de l'équipe éducative, un sujet sur lequel vous cibleriez plus particulièrement votre attention.

Une analyse de cas doit comprendre:

- la raisons du choix du sujet,
- la relation établie entre l'étudiant et le sujet,
- les données d'anamnèse (si possible),
- la description et tentative d'explication (justification) du comportement du sujet aux points de vue :
 - santé et hygiène,
 - intellectuel (niveau intellectuel, niveau scolaire, comment le sujet réfléchit-il?, comment aborde-t-il les petits problèmes?,...),
 - psychomoteur (latéralité, structuration spatio-temporelle, comment le sujet utilise-t-il son corps dans la vie quotidienne, dans les différentes activités?),
 - communicationnel (comment peut-on caractériser le langage du sujet?),
 - social, affectif.

Le tout à envisager sous l'angle familial, institutionnel et des loisirs. (jeux, maturité, choix, lecture, musique, occupations, discipline,...),

- la description des différents besoins de ce bénéficiaire que des actions psycho-éducatives seraient à même d'atténuer,
- Les activités, travail réalisé avec le sujet, ainsi que les objectifs poursuivis par ces activités et les résultats attendus,
- les observations sur l'évolution du sujet au cours du stage,
- le bilan de la présentation des cas lors de la réunion d'équipe pluridisciplinaire de l'institution d'accueil,

- les prévisions sur l'avenir de ce sujet.

b 3. Un regard sur vous-même et une évaluation de votre stage:

- ♦ Pourquoi avez-vous choisi cette institution ?
- ♦ Quelles étaient vos attentes par rapport à cette institution, ce cadre de travail (concernant les qualités de la population, les règles de fonctionnement, les aspects spécifiques du travail de l'éducateur,...) ?
- ♦ Quel rôle vous attendiez-vous à jouer ?
- ♦ Avez-vous apprécié votre stage ?
- ♦ Qu'est-ce qui vous a semblé positif, négatif, contraignant, enthousiasmant, pénible... ? (Justifiez)
- ♦ Qu'est-ce qui vous a laissé perplexe ?
- ♦ Comment vous sentez-vous par rapport au métier d'éducateur, par rapport au travail particulier réalisé lors de votre stage ?
- ♦ Selon vous, et par rapport au stage effectué, quelles sont vos ressources et vos limites, les points sur lesquels il vous faudra être vigilant ?
- ♦ Pensez-vous avoir évolué ? En quoi ? Développez vos impressions.

X. EVALUATION DE STAGE



**CENTRE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT
DE PROMOTION SOCIALE DU BORINAGE**
Route de Valenciennes, 58 – 7301 HORNU
Tél. : 065/76.76.18 ou 76.76.19 FAX : 065/76.76.09
<http://www.cpepsb.be> <http://www.lesite.be>



EVALUATION DE STAGE

**BACHELIER EN EDUCATION SPECIALISEE
EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHO-EDUCATIF**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

NOM du stagiaire:

Dénomination et adresse de l'établissement d'accueil:

.....
.....

Tuteur :

Horaire des prestations:

.....

Coordonnateur de stage (école):

*Le résultat final de l'unité de formation stage sera obtenu en tenant compte, à parts égales :
du projet de stage - de l'évaluation - du rapport - du compte-rendu de visite de stage - de l'implication générale de
l'étudiant durant le suivi de son stage.*

*Outre cette répartition, une cote de 40% maximum sera attribuée à l'UF stage si le rapport n'est pas remis dans les
délais prévus. Cette cote entraîne un échec.*

NOTE A L'ATTENTION DU TUTEUR :

Afin de guider son observation, nous conseillons aux tuteurs de se référer aux objectifs généraux et spécifiques de chaque UF et nous leur proposons un "rapport d'évaluation" qui n'a pas la prétention d'être un outil parfait, mais qui tente de correspondre à la structure largement polyvalente de la formation de base d'un Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif.

- ◆ Il conviendra d'adapter la lecture et la rédaction de ce rapport d'évaluation en fonction du secteur de travail confié au stagiaire.
- ◆ Il importe de proposer une évaluation globale chiffrée de l'ensemble du stage (que l'étudiant soit stagiaire ou éducateur en fonction).
- ◆ Il est souhaité que chaque critère d'évaluation proposé fasse l'objet d'un commentaire explicatif (au verso).
- ◆ Si notre étudiant est un éducateur en fonction dans votre institution, votre évaluation s'orientera également sur l'apport de la formation scolaire sur le terrain et l'évolution de cet éducateur.

Critères d'évaluation pour l'UF4 :

- a) *Insertion dans une équipe et dans un milieu professionnel:*
- adhésion au projet éducatif de l'institution,
 - capacité à se situer par rapport aux objectifs et limites du service,
 - aptitude à travailler avec les membres d'une équipe,
 - aptitude à analyser le rôle de l'éducateur dans le fonctionnement de l'équipe et de l'institution,
 - aptitudes à utiliser les ressources techniques et méthodes professionnelles,
 - aptitude à établir des relations constructives.
- b) *Aptitudes générales professionnelles de l'éducateur :*
- capacités à distinguer les faits des interprétations,
 - gestion du quotidien,
 - capacité à définir et mener un projet d'intervention,
 - aptitudes à mesurer les effets éducatifs d'une action, à prévoir les conséquences de ses actes,
 - aptitudes à rendre compte, à élaborer une synthèse.
- c) *Relations avec les usagers :*
- perception des besoins des usagers et capacités d'y répondre,
 - capacité à repérer et utiliser les ressources de l'environnement pour mener une action éducative,
 - capacité à établir une juste distance affective par rapport aux bénéficiaires,
 - aptitude à établir des relations constructives.
- d) *Aptitudes générales personnelles de l'éducateur :*
- maîtrise de soi,
 - sens des responsabilités,
 - capacité d'initiative et prise de responsabilités,
 - capacités à s'auto évaluer (limites et ressources),
 - disponibilités,
 - aisance relationnelle.

EVALUATION GLOBALE :

/20

Les évaluateurs,

*Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,*

Concerne :

Section : Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif.

Etudiant(e) :

=====

*Nous avons l'honneur de solliciter l'autorisation pour
notre étudiant(e) repris(e) sous rubrique de réaliser un stage dans votre
établissement.*

Veillez trouver, en annexe, la convention de stage.

*Nous vous remercions déjà de la suite que vous réserverez
à la présente et vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le
Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.*

Le Directeur,



A. BLONDEAU.

ATTESTATION

Je soussigné, Alain BLONDEAU, Directeur du CENTRE PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DU BORINAGE atteste que

Me, Melle, Mr,

Né(e) à, le

Domicilié(e) à

.....
suit régulièrement les cours de l'Enseignement Supérieur Pédagogique de Promotion sociale et de type court

Section : Bachelier en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif durant l'année scolaire 2011-2012.

Son stage s'effectue dans l'institution suivante :

.....
.....
.....

Durant cette période de stages les étudiants ne reçoivent pas de rémunération et sont couverts par l'assurance de l'école en cas d'accident.

Fait à HORNU, le

Le Directeur,



A. BLONDEAU.



ANNEE SCOLAIRE 2011 – 2012



ATTESTATION DE DEPOT DE RAPPORT DE STAGE ET DE L'EVALUATION DE L'INSTITUTION

Nom et Prénom de l'étudiant :	
Section :	
Date de dépôt au secrétariat :	
Rapport de stage :exemplaires déposés
Convention de stage évaluée	Signée par : Cotée par :

Noms et Signatures :

Pour la direction du C.P.E.P.S.B.,

Pour l'étudiant,